

23-TOURISME

Malgré son poids relativement faible dans la création de richesse, les revenus issus du tourisme en Nouvelle-Calédonie ne sont pas négligeables : les **dépenses des touristes et des croisiéristes** auprès des entreprises calédoniennes sont ainsi estimées à 25 milliards de FCFP en 2015. Avec l'essor du **tourisme en Océanie** en particulier, le secteur touristique représente un relais de croissance important et une opportunité de diversification pour l'économie calédonienne.

Cependant, les richesses naturelle et culturelle exceptionnelles de la Nouvelle-Calédonie ne suffisent pas à faire affluer les **touristes**, dont le nombre est relativement stable depuis plusieurs décennies. Plusieurs facteurs explicatifs sont évoqués, en particulier l'insuffisance de la **desserte aérienne** et le coût d'approche de la Nouvelle-Calédonie ; la concurrence des destinations voisines dans le Pacifique notamment ; ou encore le manque de coordination des différents acteurs du secteur.

La politique du développement touristique relève de la compétence des trois provinces, qui interviennent à travers leurs **GIE** respectifs pour assurer la promotion de leurs territoires. Elles versent aussi des aides financières directes aux projets touristiques. En outre, les **SEM** provinciales, qui sont les bras financiers des provinces, apportent un financement aux établissements hôteliers par des prises de participation aux capitaux. L'Etat finance lui des projets touristiques à travers le dispositif de **défisicalisation nationale**, mais intervient aussi de manière indirecte via les contrats de développement conclus avec les trois provinces, dans le domaine des transports par exemple.

En œuvre depuis 2014, les **contrats de destination** permettent de mieux coordonner les stratégies des différents acteurs, afin d'augmenter le nombre de touristes en provenance d'un pays donné. Ainsi les contrats signés pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande commencent à porter leurs fruits en 2015. D'autres contrats sont en cours d'élaboration pour les marchés nippon et européen. En outre, les assises du tourisme organisées en 2015 ont permis de dresser le bilan du Plan de Développement Touristique Concerté de 2006 et de définir de nouvelles stratégies pour le secteur.

Bien que le nombre de touristes soit stable, les arrivées des **croisiéristes** se sont envolées. La croisière représente désormais un enjeu majeur pour le secteur : les excursionnistes d'un jour pouvant revenir sur le territoire pour un séjour plus long.

- ▶ **Dépenses des touristes.** Voir 23.3.
- ▶ **Dépenses des croisiéristes.** Voir 23.6.
- ▶ **Tourisme en Océanie.** Voir 23.2.

▶ **Touristes.** *Visiteurs qui passent au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le pays visité.* Voir 23.2.

- ▶ **Desserte aérienne.** Voir 22.4.

▶ **GIE.** *Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) regroupent l'ensemble des acteurs du secteur du tourisme (professionnels du secteur, pouvoirs publics, etc.). Les GIE Tourisme sont les organismes de promotion touristique des provinces.*

- ▶ **SEM (Sociétés d'Economie Mixte).** Voir 14.3.
- ▶ **Défiscalisation nationale.** Voir 14.2.

▶ **Contrats de destination.** *Les contrats de destination engagent collectivement sur cinq ans les acteurs publics et privés du tourisme à mener des actions concertées, afin d'accroître l'attractivité touristique de la Nouvelle-Calédonie. Y participent notamment les compagnies aériennes AIRCAL et AIRCALIN, la fédération des hôteliers, les trois GIE Tourisme, etc.*

- ▶ **Croisiéristes.** Voir 23.6.

SOURCES [1] Comptes administratifs des Iles Loyauté, Nord et Sud. [2] Provinces îles Loyauté, Nord, et Sud. [3] Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie. [4] Compte administratif de la Nouvelle-Calédonie. [5] ISEE. [6] PAF [7] PANC.

VOIR AUSSI

Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org

Province Nord : www.tourismeprovincenord.nc

Province des îles Loyauté : www.iles-loyaute.com

Province Sud : <http://www.destinationprovincesud.nc/>

Nouvelle-Calédonie Pacifique au cœur : www.nouvellecaledonie.travel/fr

Rapport & Vœu n°05/2014, *Quel avenir pour notre tourisme ?*, Conseil économique social et environnement de la Nouvelle-Calédonie (CESE).

Évolution des dépenses* des provinces en matière de tourisme [1]

	Montant des dépenses				Part dans les dépenses totales			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Province Sud	877	965	936	978	1,6	1,7	1,7	1,8
Province Nord	14	17	7	36	0,0	0,1	0,0	0,1
Province Îles Loyauté	281	262	302	937	1,6	1,4	1,9	4,9
Total Provinces	1 171	1 245	1 245	1 951	1,1	1,1	1,2	1,8
Nouvelle-Calédonie (a)	34	35	38	27	-	-	-	-

* Dépenses de fonctionnement et d'investissement, en mouvements réels, de la sous-fonction 96 (tourisme).

Unités : millions de F.CFP, %

(a) Il s'agit principalement de subventions accordées à des associations.

Aides au développement touristique accordées par les provinces [2]

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Dossiers	Aides accordées	Dossiers	Aides accordées	Dossiers	Aides accordées	Dossiers	Aides accordées	Dossiers	Aides accordées	Dossiers	Aides accordées
Province Sud	15	39	18	76	19	51	13	43	14	31	11	9
Province Nord	12	32	5	15	11	19	5	12	1	7	3	7
Province Îles Loyauté	2	18	10	36	7	38	7	51	3	14	8	49
Total	29	89	33	127	37	108	25	106	18	51	22	64

Unités : nombre, million de F.CFP

Projets touristiques ou hôteliers agréés par l'Etat au titre de la défiscalisation [3]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de projets	1	3	-	2	4	0
Montant des investissements agréés	-	1 066	-	23 646	1 166	0

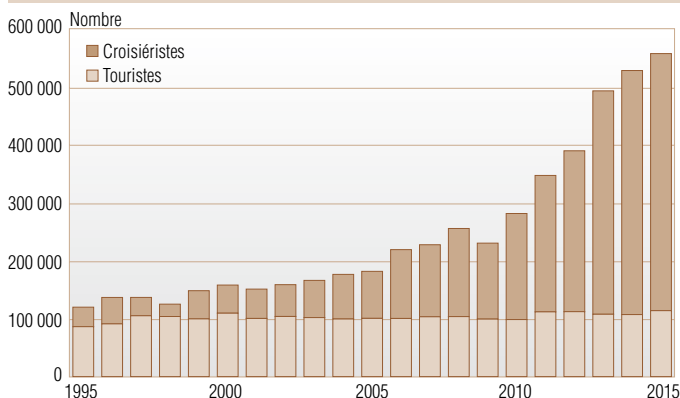
Unités : nombre, million de F.CFP

Évolution des recettes de la taxe sur les nuitées hôtelières, versées au budget de la Nouvelle-Calédonie [4]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant	142	173	222	161	249	202

Unité : million de F.CFP

Évolution des arrivées de visiteurs [5 à 7]



23-TOURISME

En 2015, 114 000 **touristes** internationaux ont séjourné en Nouvelle-Calédonie, ce qui constitue le nouveau record de fréquentation. Après s'être effondré dans les années 1980, le flux touristique s'est progressivement rétabli vers la fin des années 1990 puis a stagné autour des 100 000 arrivées jusqu'à la crise financière de 2008. Le nombre d'arrivées a semblé décoller en 2011 avant de décrocher en 2013, en raison principalement de la désaffection des clientèles australienne et japonaise. Le record de 2015 se caractérise par une croissance commune à tous les principaux marchés. En dépit de son éloignement, la Métropole consolide sa position de premier pays émetteur : un tiers des touristes de 2015 réside en France contre un quart en 2010. Le marché japonais a lourdement chuté de 31 000 visiteurs en 2005 à 16 000 en 2013 mais remonte à 20 000 en 2015. La reconquête des touristes nippons, principaux pourvoyeurs de l'hôtellerie de luxe, redémarre timidement. L'ouverture de la ligne Nouméa-Melbourne en 2014 a "boosté" la liaison vers l'Australie : cette clientèle de proximité a bondi de 33 % en seulement deux ans. Le marché des autres pays émetteurs augmente de deux points en 2015, en particulier grâce à l'Europe, la Polynésie Française ou Wallis et Futuna. L'abandon de la desserte de Séoul au début 2014 s'est traduit par l'effondrement du marché sud-coréen. De même, après avoir culminé à 2000 arrivées en 2010 via la desserte d'Air Austral, le marché de la Réunion est redevenu confidentiel.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les arrivées de touristes en Océanie ont augmenté de 7 % en 2015. La concurrence internationale s'est intensifiée. Pour preuve, les îles Fidji ont doublé leur fréquentation depuis 2000 et séduisent aujourd'hui sept fois plus de voyageurs que le Caillou. Le Vanuatu a lui aussi doublé son flux de touristes depuis 2000 et draine dorénavant presque autant de visiteurs que la Nouvelle-Calédonie. L'écart d'attraction avec la Polynésie Française tend par contre à diminuer.

La principale motivation de séjour reste les vacances pour plus de la moitié des visiteurs, devant le tourisme affinitaire (la famille ou les amis) à 23 % et le tourisme d'affaires à 13 %. Ce dernier segment, longtemps induit par la construction des usines métallurgiques, a diminué de 25 % entre 2011 et 2015. **L'enquête passagers** dresse des profils et des comportements contrastés selon le pays de provenance et le motif de séjour. Ainsi, la durée moyenne de séjour oscille entre une semaine pour un Japonais et un mois pour un Métropolitain.

► **Touristes.** Voir 23.1.

► **Enquête passagers.** Cette enquête, en place depuis janvier 2001, a été élaborée par l'ISEE dans le but de prolonger la diffusion des statistiques touristiques, suite à la suppression des fiches de la Police Aux Frontières pour les ressortissants des pays de l'Union européenne (Arrêt Ravel du 24 juin 1999), sources des statistiques publiées par l'ISEE jusqu'en 2000. Depuis cette date, une fiche facultative et anonyme, annexée au formulaire phytosanitaire, est distribuée aux passagers des vols internationaux à leur arrivée à l'aéroport international de la Tontouta. Cette enquête, confidentielle et permanente, permet de disposer de nombreuses données statistiques sur les touristes arrivant de l'extérieur, ainsi que sur les voyages des résidents hors de la Nouvelle-Calédonie : pays d'origine ou pays visité, motif du séjour, durée de séjour, âge, mode principal d'hébergement et mode de voyage.

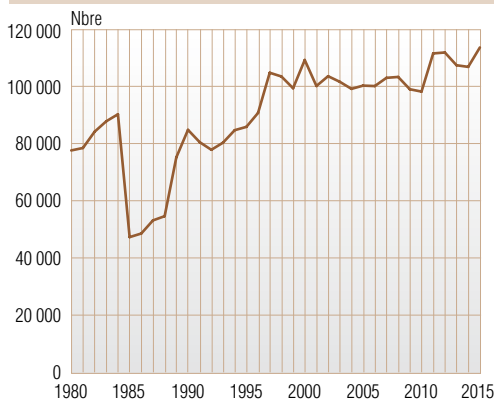
SOURCES [1] ISEE, Enquête passagers. [2] PATA, *Quarterly Statistical reports*.

VOIR AUSSI

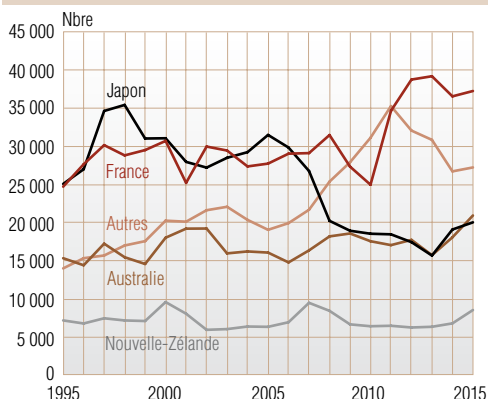
Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org
Enquête passagers : www.isee.nc

23.2 FLUX TOURISTIQUES

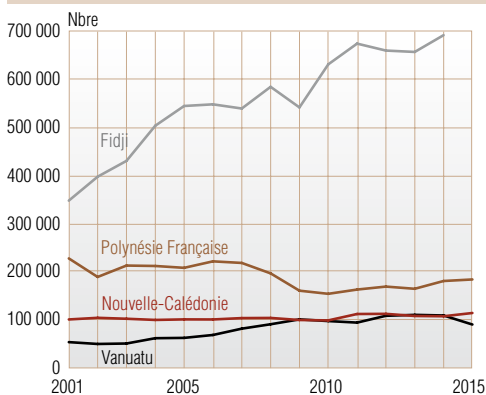
Évolution des arrivées de touristes [1]



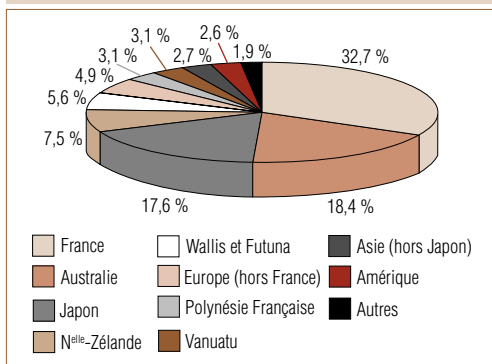
Arrivées de touristes par principaux lieux de résidence [1]



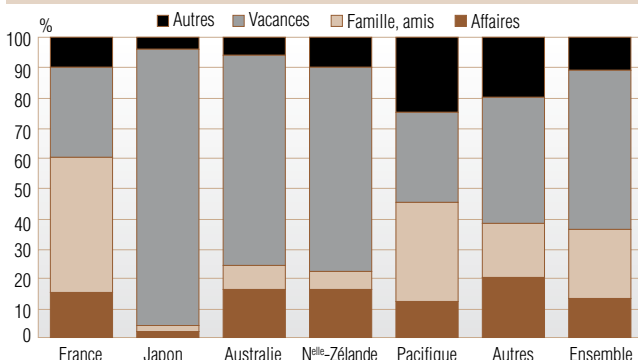
Arrivées de touristes dans quelques pays du Pacifique [1 et 2]



Touristes par lieu de résidence en 2015 [1]



Motif principal de séjour des touristes par résidence en 2015 [1]



Principales caractéristiques des touristes par résidence en 2015 [1]

	Nombre	Motif principal : vacances (%)	Durée moyenne de séjour (jours)	Hébergement principal à l'hôtel (%)	1 ^{re} Visite (%)	Voyage seul (%)
France	37 245	30,9	30,9	26,0	49,6	33,2
Japon	20 056	92,4	7,3	94,9	86,8	6,1
Australie	20 926	69,1	10,2	76,1	61,9	22,2
Nouvelle-Zélande	8 529	68,3	10,1	78,8	64,3	18,5
Pacifique	13 401	30,4	21,9	-	18,5	38,2
Autres	13 794	41,7	23,7	-	56,8	35,9
Ensemble	113 951	52,7	19,3	54,6	56,1	26,1

Unités : nbre, jour, %

23-TOURISME

Selon les estimations issues des enquêtes sur les dépenses des touristes non-résidents, le montant de ces dépenses auprès des entreprises calédoniennes s'est élevé à 23 milliards de F.CFP en 2015. Les principaux postes de dépense des touristes sont le transport international (35 %) et l'hébergement (27 %). La restauration représente 13 % de leur budget, suivie du transport local, des achats de souvenirs et des loisirs.

Les habitudes de consommation des touristes varient selon leur origine : les Australiens et les Néo-Zélandais consacrent ainsi près de 60 % de leur budget à l'hébergement, contre 50 % pour les Japonais et 30 % pour les Métropolitains, qui sont pour partie hébergés par de la famille ou des amis. A l'inverse, les touristes métropolitains dépensent un quart de leur budget en restauration, contre 17 % en moyenne pour les autres touristes. Quant aux achats de souvenirs et de cadeaux, ce sont les Japonais qui restent la clientèle de choix (16 % de leur budget y est consacré), contre 5 % pour les autres.

En 2015, la dépense journalière moyenne (hors transport international) est estimée à 11 000 F.CFP par touriste. Elle varie fortement selon leur provenance : les Japonais dépensent ainsi en moyenne 22 000 F.CFP par jour, contre 10 300 F.CFP pour les Australiens et 5 000 F.CFP pour les Métropolitains.

Cependant, en prenant en compte la durée moyenne de séjour des touristes, qui est la plus courte pour les Japonais et la plus longue pour les Métropolitains, la dépense par séjour pour les touristes métropolitains est en 2^e position (153 000 F.CFP par touriste et par séjour), après les Japonais (160 700 F.CFP). Viennent ensuite les Néo-Zélandais (113 100 F.CFP) et les Australiens (105 300 F.CFP). Ainsi en 2015, les touristes métropolitains représentent 33 % des arrivées et 38 % des dépenses totales des touristes en Nouvelle-Calédonie.

► **Dépenses des touristes non-résidents.** On entend par dépense totale, l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes non résidents pour se rendre et séjourner en Nouvelle-Calédonie.

Pour évaluer la recette touristique, et donc la part de ces dépenses qui est effectuée auprès des entreprises néo-calédoniennes, il convient d'enlever les dépenses effectuées auprès d'entreprises non résidentes. S'agissant notamment du transport international, seule l'entreprise Air Calédonie International est concernée pour sa part d'activité réalisée avec des voyageurs non résidents ; Air France par exemple n'est pas, en tant que transporteur, considérée comme une entreprise locale.

Les résultats de la compagnie Air Calédonie International ne pouvant être répartis par marché, l'analyse par lieu de résidence des dépenses des touristes non-résidents en Nouvelle-Calédonie se fait hors transport international.

SOURCE [1] ISEE.

VOIR AUSSI

Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org

23.3 DÉPENSES DES TOURISTES

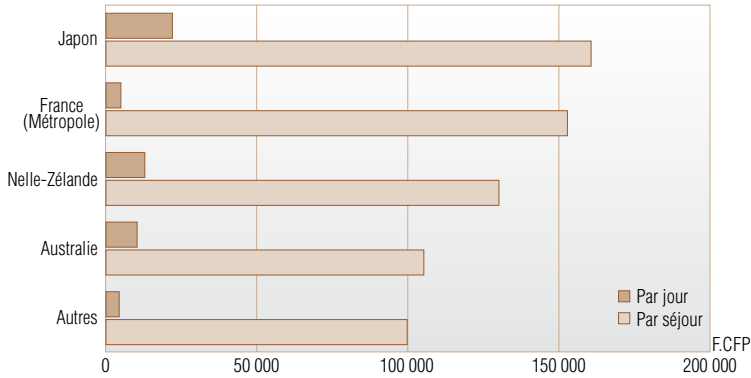
Évolution des dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédoniennes [1]

	2010 e	2011 e	2012 e	2013 e	2014 e	2015 e
Hébergement	5 049	5 529	5 826	5 466	6 178	6 286
Cafés, restaurants	2 133	2 479	2 698	2 633	2 861	2 933
Transport local	1 415	1 641	1 767	1 695	1 817	1 803
Souvenirs	993	1 188	1 227	1 156	1 358	1 286
Loisirs	647	741	808	784	879	881
Autres	1 348	1 590	1 749	1 724	1 741	1 750
Transport international (a)	4 327	5 203	5 752	6 198	7 689	8 034
Total	15 912	18 371	19 827	19 656	22 523	22 973

(a) Air Calédonie International.

Unité : million de F.CFP

Dépense moyenne estimée* par touriste selon le pays de résidence en 2015 [1]



* Hors transport aérien international.

Dépense moyenne estimée* par séjour et par touriste, selon le pays de résidence et le poste de dépense en 2015 [1]

	France (Métropole)	Japon	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Ensemble
Hébergement	44 592	76 377	62 571	74 868	42 112	55 162
Cafés, restaurants	36 186	24 732	18 312	24 520	18 287	25 743
Transport local	22 357	17 611	8 720	10 895	12 549	15 819
Loisirs	10 608	9 604	4 747	6 733	5 027	7 733
Souvenirs	12 845	25 843	4 770	4 103	5 668	11 283
Autres	26 222	6 491	6 148	9 014	16 110	15 361
Total	152 810	160 658	105 267	130 133	99 752	131 101

* Hors transport aérien international.

Unité : F.CFP

Répartition de la dépense estimée des touristes par pays de résidence en 2015 [1]

	Part dans les arrivées	Part dans les dépenses totales
France (Métropole)	33	38
Japon	18	22
Australie	18	18
Nouvelle-Zélande	7	6
Autres	24	18

Unité : %

23-TOURISME

Le Plan de Développement Touristique Concerté de Nouvelle-Calédonie, élaboré en 2006, a défini comme une des principales priorités le positionnement sur une offre hôtelière haut de gamme et diversifiée. De nouveaux établissements hôteliers ont ainsi été construits depuis et des structures déjà existantes ont été rénovées.

En 2015, 62 hôtels et motels sont présents sur le territoire, représentant 2 700 **unités d'hébergement**. L'offre hôtelière est concentrée en province Sud, qui regroupe plus de 80 % des chambres disponibles, tandis qu'on en retrouve 15 % en province Nord et seulement 5 % en province îles Loyauté. En province Sud, on retrouve parmi les **hôtels classés** un positionnement haut de gamme : 60 % des chambres disponibles sont dans des hôtels classés 3 étoiles ou plus. Ces établissements sont d'ailleurs privilégiés par la **clientèle hôtelière**.

Ces dernières années, deux grandes marques hôtelières internationales se sont implantées sur le territoire, avec l'hôtel Hilton La Promenade à Nouméa et l'hôtel Sheraton de Deva à Bourail. Des travaux de rénovation ou d'extension ont en outre été entrepris à Nouméa pour les hôtels Beurivage et Le Méridien, ainsi que pour le deuxième hôtel Le Méridien, à l'île des Pins. En province Nord, les hôtels Malabou Beach, Koulnoué Village et le Tiéti ont également été rénovés, tandis qu'en province îles Loyauté, l'hôtel Paradis d'Ouvéa a réouvert après travaux et le gîte Beaupré a été transformé en hôtel. Un projet de complexe hôtelier de grand standing sous l'enseigne Hilton est actuellement à l'étude à Lifou.

En parallèle, une offre alternative aux hôtels s'est développée sur l'ensemble du territoire. Elle rassemble différents types de **structures touristiques** (lodges, accueils en tribu, petite hôtellerie, gîtes du réseau Bienvenue à la ferme et Gîtes Nouvelle-Calédonie, etc.). Ainsi en 2015, 125 structures d'accueil proposaient plus de 400 unités d'hébergement à travers le territoire, allant de la petite hôtellerie à l'accueil en tribu.

► **Unité d'hébergement.** Ce terme regroupe les chambres d'hôtels, les bungalows, les studios ou encore les cases.

► **Hôtels classés.** Les hôtels reçoivent une classification de 1 à 5 étoiles en fonction de certaines normes de confort et de service. Ce classement est de compétence provinciale ; les critères peuvent donc être différents d'une province à une autre. Seule la province Sud classe les hôtels présents sur son territoire.

► **Clientèle hôtelière.** Voir 23.5.

► **Structures touristiques.** Regroupe différents types d'établissements d'accueil des touristes non-résidents ou résidents comme la petite hôtellerie, les gîtes, les maisons d'hôtes, les meublés de tourisme, les auberges de jeunesse et les accueils en tribu. Les campings ne sont ici pas pris en compte.

SOURCES [1] Bureau du tourisme de la province Sud. [2] GIE Tourisme province Nord. [3] Destination îles Loyauté.

VOIR AUSSI

Destination îles Loyauté : www.iles-loyaute.com

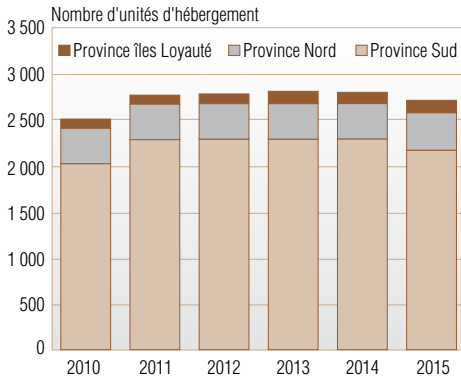
Province Sud : <http://www.destinationprovincesud.nc/>

Province Nord : www.tourismeprovincenord.nc

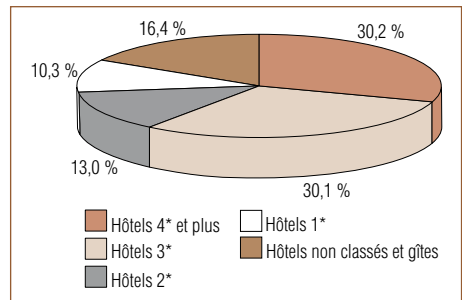
Nouvelle Calédonie Pacifique au cœur : www.nouvellecaledonie.travel/fr

23.4 INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES

Évolution de la capacité hôtelière, par province [1 à 3]



Répartition des chambres disponibles par catégorie d'hôtel en province Sud, en 2015 [1]



Répartition des structures et des capacités d'hébergement par type et par province en 2015 [1 à 3]

	Province des îles Loyauté		Province Nord		Province Sud	
	Structures	Unités (a)	Structures	Unités (a)	Structures	Unités (a)
Hôtels et motels	6	136	12	407	44	2 163
Gîtes	-	-	5	67	17	74
Chambres d'hôtes	-	-	9	26	25	68
Accueil en tribu	27	88	15	22	2	7
Autres (b)	-	-	6	27	19	35
Total	33	224	47	549	107	2 347

(a) Chambres, bungalows ou cases.

(b) Meublés de tourisme, auberges. Hors campings.

Unité : Nombre

Les principales évolutions du parc hôtelier de Nouvelle-Calédonie depuis 1991

- 1991 Ouverture du Poé Beach Resort à Bourail
- 1992 Ouverture du Malabou Beach à Poum et du Club Méditerranée à Hienghène
- 1993 Rénovation et extension du Kuendu Beach Resort et du Nouvata Park Royal à Nouméa
Rénovation de l'hôtel du Vallon Dore au Mont-Dore
- 1994 Ouverture de l'hôtel Casy en baie de Prony
- 1995 Ouverture du Méridien de Nouméa et du Kou Bugny à l'île-des-Pins
- 1996 Ouverture du Drehu village à Lifou et du Nengone village à Maré
- 1997 Réouverture de l'hôtel de l'île Ouen sous l'enseigne du Crusoë
- 1998 Ouverture du Nouvata Park Royal II à Nouméa et du Méridien de l'île-des-Pins
- 1999 Réouverture du Surf Novotel à Nouméa après travaux d'extension et du Mocambo
- 2000 Ouverture du Paradis d'Ouvéa, et du Pacifique à Nouméa (extension du Nouvata Park Royal)
Fermeture du Crusoë sur l'île Ouen
- 2001 Fermeture du Club Med, qui avait ouvert ses portes à Nouméa en 1979
- 2002 Ouverture du Casa del Sole à Nouméa
Fermeture pour extension de l'Escapade Resort sur l'îlot Maître
Ouverture de l'Ouré Lodge à l'île-des-Pins
- 2004 Ouverture du Coral Palms à l'îlot Maître (ancien Escapade Resort), du New Caledonia hôtel, ancien Caledonia hôtel, fermé depuis 2001 pour rénovation
Fermeture de l'hôtel Casy
- 2005 Ouverture du Ramada Plaza à Nouméa, du Quality Rivland à Païta, de Évasion 130 à Sarraméa
Fermeture du Surf Novotel à Nouméa pour rénovation
Fermeture du Poé Beach Resort à Bourail
- 2006 Réouverture partielle du Surf Novotel
- 2007 Ouverture de La Promenade à Nouméa
- 2008 Ouverture du Tieti Tera Beach Resort à Poindimié
Réouverture de l'hôtel Koniambo à Koné, après travaux de rénovation.
- 2009 Réouverture après rénovation du gîte de Port boisé qui devient Kanua Tera ecolodge
Ouverture de La Néa à Koné
- 2010 Réouverture après rénovation de l'hôtel Le Lagon à Nouméa
- 2011 Ouverture du Royal Tera à Nouméa
- 2012 Ouverture de l'Hôtel du Centre à Nouméa
- 2013 Réouverture après rénovation et extension de l'hôtel Paradis d'Ouvéa
Réouverture après rénovation du Malabou Beach Hotel à Poum
L'hôtel la Promenade à Nouméa devient Hilton Nouméa La Promenade
Réouverture après rénovation de l'hôtel Beauvillage à Nouméa
- 2014 Ouverture du l'hôtel Sheraton Deva à Bourail
Fermetures définitives du Tontoutel à Païta et du Paradise Park Motel à Nouméa
- 2015 Ouverture de l'hôtel Beaupré à Ouvéa, anciennement gîte Beaupré
Fermeture de l'hôtel le Surf (ancien Surf Novotel) à Nouméa

23-TOURISME

D'après les derniers résultats de l'enquête hôtelière, les **touristes** internationaux représentent près de la moitié des clients des hôtels de Nouméa.

Entre 2010 et 2014, le nombre total de **nuitées** dans les hôtels de Nouméa progresse de 6 %. Bien que les arrivées de touristes internationaux soient en hausse (+9 %), leurs nuitées n'ont augmenté que de 1 % sur la même période. La hausse des nuitées totales dans les établissements hôteliers de Nouméa est donc principalement portée par l'essor de la clientèle locale. En 2014, la clientèle compte même légèrement plus de résidents locaux (55 %) que de touristes. Cette progression est portée par les offres commerciales attractives pour les résidents, proposées par de nombreux établissements hôteliers, afin de pallier à la désaffection de la clientèle internationale.

Les touristes métropolitains représentent 14 % des nuitées en 2014, suivis des Australiens (11 %), des Japonais (10 %) et des Néo-Zélandais (5 %). Toutefois, seul un quart des touristes métropolitains séjournent à l'hôtel durant leur voyage, contrairement aux Japonais, pour qui l'hôtel est le principal mode d'hébergement. Entre 2010 et 2014, les nuitées des clientèles australienne et néo-zélandaise ont nettement progressé.

La **durée moyenne de séjour** dans un même hôtel est de 2,1 jours en 2014, contre 4,5 jours dix ans auparavant. Toutefois, avec l'enrichissement de l'offre d'hébergement, les clients peuvent fréquenter plusieurs établissements au cours d'un même séjour.

Les **hôtels classés** 3 étoiles et plus sont privilégiés par la clientèle, tant locale qu'internationale, et représentent trois quarts des nuitées en 2014. Entre 2010 et 2014, le nombre de nuitées dans ces hôtels haut de gamme progresse de 9 %, alors qu'à l'inverse, il recule pour les hôtels 2 étoiles et moins. Le **taux d'occupation** des hôtels à Nouméa est de 59 % en 2014.

► **Enquête hôtelière.** Depuis 1982, l'ISEE effectue une enquête mensuelle auprès des hôtels de Nouméa. Cette enquête permet de connaître, chaque mois, les indicateurs de l'activité hôtelière. Elle a été provisoirement interrompue après 2014.

► **Touristes.** Voir 23.1.

► **Nuitée.** Nombre total de nuitées passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit. La nuitée "statistique" ne doit donc pas être confondue avec le nombre de chambres occupées.

► **Durée moyenne de séjour.** La durée moyenne de séjour en hôtellerie est calculée par le rapport du nombre de journées d'hôtel utilisées au nombre de clients concernés durant la période de référence. Elle est calculée par établissement et ne concerne pas la totalité du séjour d'un touriste qui peut en effet avoir changé d'hôtel pendant son séjour.

► **Hôtels classés.** Voir 23.4.

► **Taux d'occupation.** Également appelé coefficient de remplissage des hôtels, c'est le rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles.

SOURCE [1] ISEE.

VOIR AUSSI

Enquête hôtelière : www.isee.nc

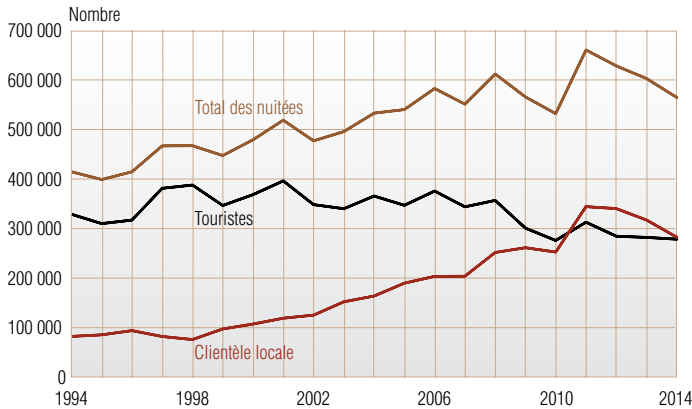
23.5 ACTIVITÉ HÔTELIÈRE

Évolution des nuitées dans les hôtels de Nouméa par pays de résidence, du taux d'occupation et de la durée moyenne de séjour [1]

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nouvelle-Calédonie	264 767	256 019	347 656	343 748	320 668	285 947
France (Métropole)	113 793	97 060	122 168	110 633	104 858	81 042
Australie	52 926	48 810	53 296	50 538	55 444	63 194
Japon	62 322	57 168	59 367	55 806	56 906	55 598
Nouvelle-Zélande	24 579	25 613	25 154	25 275	26 544	30 646
Autres	50 654	50 755	56 243	45 708	41 714	51 544
Total	569 041	535 425	663 884	631 769	606 228	567 971
Taux d'occupation	58,8	57,9	61,2	59,1	56,6	58,6
Durée moyenne de séjour	2,5	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1

Unités : nombre, %, jour

Évolution du nombre de nuitées par type de clientèle [1]

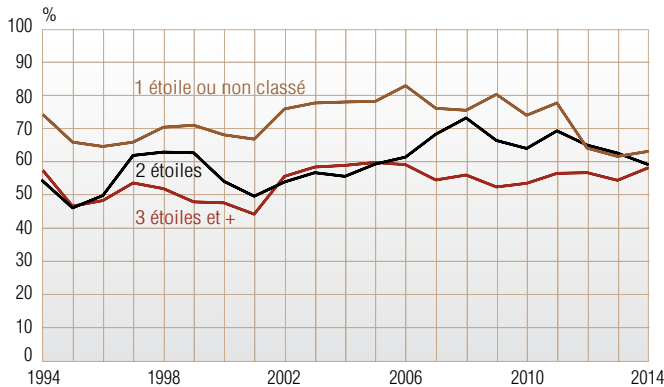


Évolution des nuitées par catégorie d'hôtel de Nouméa et par pays de résidence des clients [1]

	1 étoile ou non classé			2 étoiles			3 étoiles et plus		
	2004	2009	2014	2004	2009	2014	2004	2009	2014
Japon	149	242	0	12 034	6 545	6 571	88 673	55 535	49 027
Australie	155	320	201	20 456	7 323	7 307	59 303	45 283	55 686
Nouvelle-Zélande	226	75	8	7 919	6 933	6 364	15 655	17 571	24 274
France (Métropole)	22 566	12 887	11 399	31 696	24 458	14 191	76 361	76 448	55 452
Nouvelle-Calédonie	83 066	66 138	10 730	46 644	113 557	83 936	37 568	85 072	191 281
Autres	725	4 157	560	12 811	10 996	7 646	20 356	35 501	43 338
Total	106 887	83 819	22 898	131 560	169 812	126 015	297 916	315 410	419 058

Unité : nombre

Évolution du taux d'occupation par catégorie d'hôtel de Nouméa [1]



23-TOURISME

L'essor mondial du tourisme de croisière profite à la Nouvelle-Calédonie. Le nombre de **croisiéristes** a été multiplié par cinq sur la dernière décennie, atteignant en 2015 un record de 444 000 arrivées. Cette progression est liée au succès des croisières de courte durée (7 à 10 jours), au départ de l'Australie, qui intègrent une ou plusieurs **escales calédoniennes** d'une journée dans leur circuit. Les paquebots font principalement escale à Nouméa, Lifou, l'île des Pins et Maré. En 2015, 357 500 croisiéristes ont accosté au port de Nouméa, 220 400 à l'île des Pins et 213 200 à Lifou. L'escale de Maré s'est fortement développée depuis son ouverture en 2012, accueillant 155 000 croisiéristes en 2015.

Les **dépenses des croisiéristes** auprès des entreprises calédoniennes est estimée à plus de 2 milliards de FCFP en 2015, et représentent ainsi 14 % des **dépenses des touristes** hors transport international. Bien que les croisiéristes dépensent principalement à Nouméa, la croisière constitue une source de revenus pour les populations locales des îles, qui accueillent de plus en plus d'excursionnistes. La dépense aux îles est en effet estimée à 383 millions de FCFP.

En moyenne, un croisiériste dépense sur le territoire 4 600 FCFP par jour en 2015. A Nouméa, l'essentiel du budget est consacré aux excursions (61 %) et au shopping (24 %).

Outre les dépenses à terre des croisiéristes, l'arrivée des paquebots génère des recettes pour le territoire par le paiement de droits de port et de quai, ainsi que de droits d'amarrage ou de mouillage, ou par les prestations assurées par les professionnels locaux. En effet, diverses entreprises sont également impliquées lors d'un toucher de navire de croisière : les entreprises de remorquage et chaloupage (lamanage maritime), ou encore les agents maritimes, qui représentent localement une compagnie maritime et veille à satisfaire les besoins du bord. Le pilotage maritime est lui un service public délégué par l'Etat au Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes de Nouvelle-Calédonie. Il est assuré par ces derniers, afin d'assister le capitaine dans la conduite et la manœuvre des paquebots à l'intérieur des zones de pilotage obligatoire, qui couvrent la totalité du lagon.

Le développement du tourisme de croisière mondial devrait se poursuivre dans les années à venir. En Nouvelle-Calédonie, l'amélioration des infrastructures, notamment l'extension du quai dédié au commerce international du Port Autonome de Nouméa, devraient permettre de mieux accompagner cette tendance.

► **Croisiéristes.** Passagers effectuant un circuit de plusieurs jours avec escales, à bord d'un navire, en formule "tout compris" (hébergement, restauration et déplacement).

► **Escales calédoniennes.** La Nouvelle-Calédonie est l'escale la plus proche pour les circuits des paquebots de croisière au départ d'Australie. Elle n'est pas une base de départ des itinéraires, contrairement à la Polynésie française.

► **Dépenses des croisiéristes.** La dépense moyenne par escale correspond à la moyenne des achats effectués par les passagers débarquants. La dépense globale est calculée en multipliant ce montant par le nombre de croisiéristes et par un taux de descente à terre estimé à 92 % à Nouméa et à 85 % aux autres escales. Les dépenses du personnel de bord ne sont pas intégrées dans la dépense directe des croisiéristes.

► **Dépenses des touristes.** Voir 23.3.

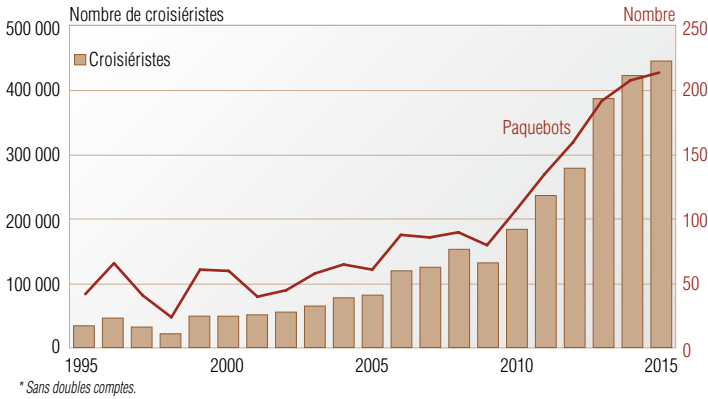
SOURCES [1] PAF. [2] PANC. [3] ISEE.

VOIR AUSSI

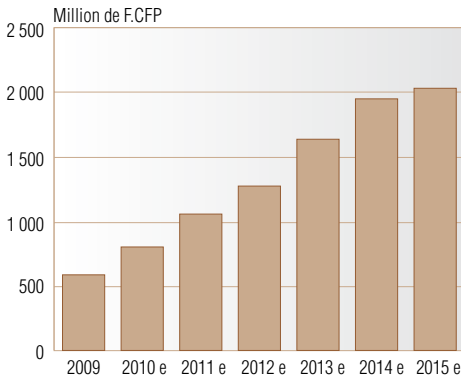
PANC : www.noumeaport.nc

23.6 TOURISME DE CROISIÈRE

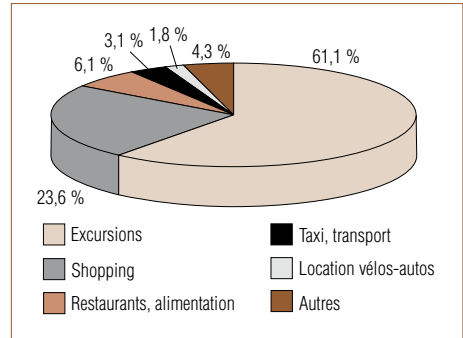
Évolution des arrivées de croisiéristes* [1 et 2]



Évolution de la dépense estimée des croisiéristes [3]



Répartition de la dépense moyenne estimée d'un croisiériste à Nouméa en 2015 [3]



Nombre de croisiéristes par escale [1 et 2]

	2011	2012	2013	2014	2015
Nouméa	202 091	231 127	287 515	350 357	357 497
Île des Pins	131 038	147 294	222 994	219 316	220 392
Lifou	129 104	166 751	197 595	205 371	213 148
Maré	-	35 245	44 884	133 194	154 480
Casy	-	22	44	49	267
Total (a)	462 233	580 439	753 032	908 287	945 784

(a) Avec doubles comptes : les croisiéristes font parfois plusieurs escales en Nouvelle-Calédonie.

Unité : nombre

Répartition des dépenses globales estimées des croisiéristes en 2015 [3]

	Nouméa	Autres escales
Excursions	1 006,9	203,6
Location vélos-autos	30,3	10,8
Taxi, transport	51,8	16,5
Restaurants, alimentation	100,3	25,8
Shopping	388,5	109,8
Autres dépenses	70,6	17,0
Total	1 648,4	383,5

Unité : million de F.CFP